



Revue Géographique de l'Est

vol. 44 / 3-4 | 2004

Le Grand Est, lecture géographique d'un espace en émergence

Nouvelles perspectives dans le Haut-Rhin : positionnement et stratégie d'un territoire situé en bordure d'espaces métropolitains

*New perspectives in Haut-Rhin: positions, features and strategies of a territory
situated at the edge of metropolitan spaces.*

*Neue Perspektiven im Haut-Rhin : Stellungnahmen, Vorstellungen und
Strategien eines Randgebietes metropolisherräume.*

Gérald Cohen, Bernard Reitel et Raymond Woessner



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rge/758>

DOI : 10.4000/rge.758

ISSN : 2108-6478

Éditeur

Association des géographes de l'Est

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2004

Pagination : 149-156

ISSN : 0035-3213

Référence électronique

Gérald Cohen, Bernard Reitel et Raymond Woessner, « Nouvelles perspectives dans le Haut-Rhin : positionnement et stratégie d'un territoire situé en bordure d'espaces métropolitains », *Revue Géographique de l'Est* [En ligne], vol. 44 / 3-4 | 2004, mis en ligne le 27 mai 2009, consulté le 08 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/rge/758> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rge.758>

Ce document a été généré automatiquement le 8 septembre 2020.

Tous droits réservés

Nouvelles perspectives dans le Haut-Rhin : positionnement et stratégie d'un territoire situé en bordure d'espaces métropolitains

New perspectives in Haut-Rhin: positions, features and strategies of a territory situated at the edge of metropolitan spaces.

Neue Perspektiven im Haut-Rhin : Stellungnahmen, Vorstellungen und Strategien eines Randgebietes metropolisherräume.

Gérald Cohen, Bernard Reitel et Raymond Woessner

NOTE DE L'ÉDITEUR

Article reçu le 20 septembre 2004, accepté le 25 octobre 2004

- 1 En 1991, une première réflexion du Conseil général du Haut-Rhin avait débouché sur l'élaboration d'un plan départemental d'aménagement (PAD) (Conseil Général du Haut-Rhin, 1993). Dix ans plus tard, cette assemblée a décidé de faire établir le bilan des dynamiques spatiales, en préalable à l'élaboration de nouveaux scénarios de prospective. Contrairement à la Région, le Conseil général ne dispose pas de compétences légales en matière d'aménagement du territoire. Mais il est consulté pour donner son avis dans les procédures d'urbanisme réglementaire et dans les démarches d'aménagement. Il intervient également en élaborant des projets à travers ses compétences sectorielles (infrastructures routières, gestion de l'espace rural, solidarité, culture, etc.). C'est pourquoi la collectivité a fait établir un nouveau cadre d'orientation pour assurer la cohérence de ses différentes actions.
- 2 Pour réaliser cet état des lieux, le postulat retenu a été que le Haut-Rhin est confronté à deux processus généraux, la mondialisation et la construction européenne, alors que

dans une période antérieure, l'État français donnait les impulsions structurantes. La démarche consiste alors à présenter les évolutions de ce territoire, en les confrontant aux dynamiques à l'œuvre dans nos sociétés. En particulier, le développement durable s'est imposé comme le principe fondamental qui sous-tend les politiques d'aménagement du territoire de l'Union Européenne (Commission Européenne, 1999) et de la France (Guigou, 2001), toutes échelles prises en compte.

- 3 Le cadre d'analyse repose par conséquent sur les trois piliers proposés par le développement durable, l'économie, la société et le patrimoine (Carrière, Mathis, dir., 1995). Afin de disposer d'une vision générale et exhaustive, deux thèmes transversaux, le peuplement et la circulation, ont été intégrés à l'analyse. Pour chacun de ces thèmes, des indicateurs ont été identifiés et sélectionnés afin de fournir un état des lieux à l'aube du XXI^e siècle. Les résultats des analyses ont été confrontés aux discours et aux actions menées qui, en amont, sont eux-mêmes le fruit de représentations. L'ensemble des éléments cités figure dans un rapport exhaustif publié par le Conseil général.

I. Le diagnostic : l'état des lieux

- 4 Deux caractéristiques apparaissent structurantes pour les dynamiques spatiales du Haut-Rhin. D'une part, l'industrie manufacturière y tient une place majeure et elle s'organise selon une logique exogène aujourd'hui fragilisée. D'autre part, la pression périurbaine conduit à l'émergence de difficultés dans l'aménagement d'un territoire densément peuplé.

A. Une industrie manufacturière exogène

- 5 Tout comme les autres régions du Grand Est français, l'Alsace est traditionnellement une terre d'industries (Nonn, Héraud et al., 1995). La politique de développement exogène principalement tournée vers la production manufacturière a porté ses fruits en terme de création d'emploi. L'Etat français dans le cadre de la décentralisation tout comme les agences de développement actives dans le Haut-Rhin, comme le Comité d'Action Haut-Rhinois (CAHR) et l'Agence de Développement de l'Alsace (ADA), ont traditionnellement soutenu cette politique. « Partout vous retrouverez cet enthousiasme et cette capacité à se mobiliser autour d'un projet sérieux. Le taux d'activité de la population alsacienne est supérieur à la moyenne nationale. Le nombre de jours de grève est l'un des plus faibles de France : 722 jours en 1994, 2 637 en moyenne dans les 22 régions françaises » écrit l'ADA (ADA, 1997). Ainsi, les firmes multinationales américaines et allemandes préfèrent la moitié nord du département, au débouché des vallées vosgiennes, à Colmar et dans la bande rhénane ; les implantations suisses concernent le Sud de l'Alsace, mais dans l'ensemble, Mulhouse et le Bassin potassique ont été évités ; l'établissement Peugeot s'est installé à l'Est de Mulhouse en 1962. En raison de la stratégie d'implantation de firmes exogènes, le Haut-Rhin est devenu un complexe territorial de production, une région riche en activités diversifiées. Or, l'absence d'un tissu industriel soulève plusieurs questions.
- 6 L'économie de l'espace-réceptacle haut-rhinois est particulièrement dépendante de l'extérieur tant par le nombre de frontaliers — 12 % des actifs résidents se rendent essentiellement à Bâle en Suisse et secondairement en Allemagne (Buxeda, 2002) — que par la part des investissements étrangers dans l'appareil de production — 44 % des

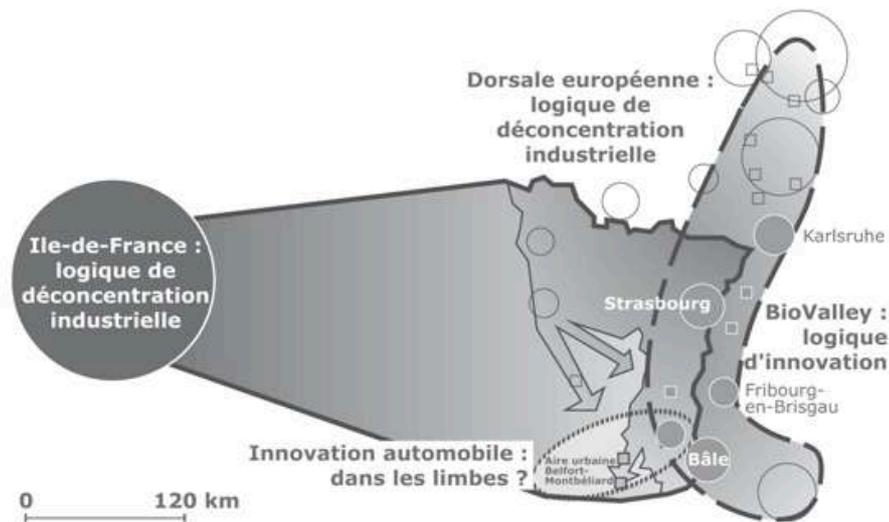
salariés de plus de 20 employés travaillent dans un établissement appartenant à une entreprise étrangère (Banque de France, 2001).

- 7 En travaillant au sein de leur groupe, les établissements se déconnectent du territoire haut-rhinois. Dès 1980, la part de la sous-traitance confiée en Alsace même par ses donneurs d'ordres n'est que de 42 % (INSEE, 1986). La structure économique du Haut-Rhin est en cours d'appauvrissement relatif car sa production industrielle est spécialisée dans des secteurs de technologie intermédiaire à faible valeur ajoutée. La présence de la branche automobile ne s'est pas concrétisée par l'émergence d'un véritable pôle de compétence industriel et technologique. Au milieu des années 1990, le Technopôle du Haut-Rhin, éclaté sur plusieurs sites urbains, avait été une tentative de reterritorialisation mais elle a tourné court. Une étude de l'Université Louis Pasteur a montré que, si l'Alsace regroupe 4 % des effectifs industriels nationaux, elle ne compte que 1,4 % des chercheurs de l'industrie ; le Haut-Rhin ne dispose que du tiers des établissements industriels faisant de la recherche (Cohendet, Ledoux, 1990). Le Haut-Rhin ne possède pas de véritable pôle de compétence permettant d'assurer le développement économique à venir dans le cadre d'une économie de la connaissance et de l'innovation, contrairement à Strasbourg et à Bâle. En corollaire, on constate l'effacement du patronat haut-rhinois, notamment des familles de la haute société protestante, remplacées par des cadres dirigeants nomades.

B. Une région très urbanisée sous la dépendance de métropoles extérieures

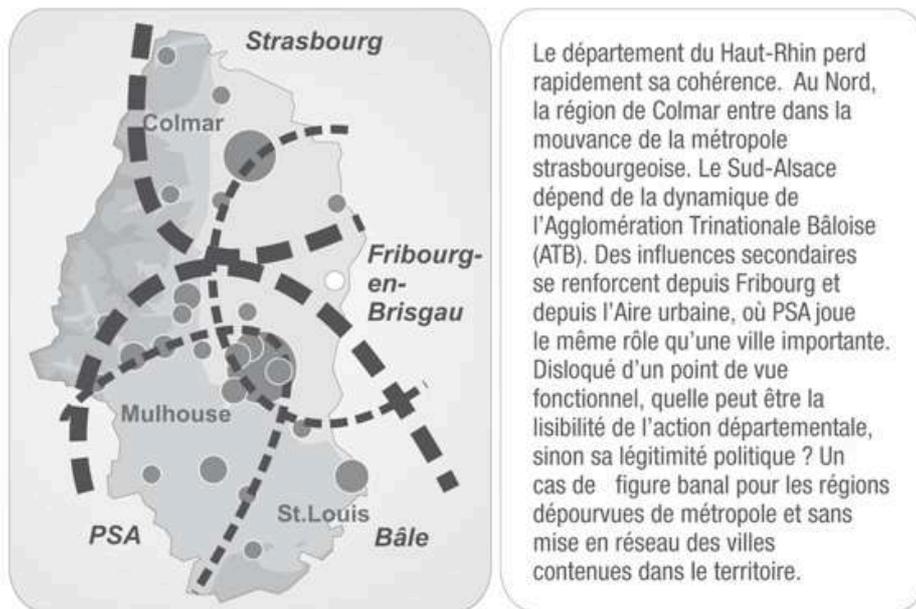
- 8 Depuis les années 1970, le Haut-Rhin est confronté à des dynamiques périurbaines. Les communes rurales (hors agglomération) enregistrent une croissance démographique deux fois supérieure à l'évolution départementale depuis 1982. Le processus s'est généralisé à l'ensemble du territoire dans les années 1990. Il remet en cause l'organisation urbaine de type rhénan (Juillard, 1976) souvent présenté comme un modèle achevé. Une périurbanisation transfrontalière est à l'œuvre avec l'installation de résidents allemands et suisses en raison de la persistance d'un différentiel dans le coût du foncier provenant d'un contrôle foncier par le biais des documents d'urbanisme. Les pôles urbains de Fribourg-en-Brisgau et de Bâle exercent ainsi une influence croissante. Le Haut-Rhin apparaît de plus en plus comme un territoire spécialisé dans la résidence et les loisirs, mais sur lequel les métropoles voisines inscrivent leurs stratégies et exercent une forte pression.

Figure 1 : Innovation et systèmes régionaux



- 9 Le territoire correspond ainsi à un vaste espace urbain dans lequel émergent quelques zones denses (les villes et leurs banlieues) qui sont séparées par des interstices de zones agricoles et boisées elles-mêmes entrecoupées de zones d'habitat et d'activités. Ce modèle d'urbanisation, consommateur d'espace, suppose une offre foncière abondante accessible par le réseau routier. Or, l'offre foncière a tendance à se raréfier et les conflits d'usage se multiplient en raison de l'existence d'un système de peuplement dense et de la proximité entre les pôles urbains. Le risque est de voir s'accroître les disparités socio-résidentielles et socio-économiques dans un contexte de concurrence entre les collectivités locales. La périurbanisation est un révélateur des difficultés qu'ont les deux principales villes à proposer une offre structurée et diversifiée dans l'habitat en raison de l'absence d'un mode de gouvernance à l'échelle des agglomérations. Colmar dispose d'une structure intercommunale à fiscalité propre à l'échelle de son agglomération depuis 2004 seulement. À Mulhouse, la partie orientale de l'agglomération, particulièrement productrice de taxe professionnelle, échappe à la structure intercommunale créée en 1997 malgré l'élargissement du périmètre à 14 communes en 2004 (CAMSA).
- 10 La bonne performance des infrastructures routières cache une réalité plus contrastée. Le réseau routier est dense et présente de bonnes conditions d'accessibilité. En revanche, trois caractéristiques doivent être soulignées. L'intermodalité est peu développée alors que les possibilités de connexion entre les modes permettent d'accroître le potentiel d'accessibilité. Ceci va de pair avec la faible connectivité des lieux. Aucun véritable nœud vers lequel convergent différentes infrastructures de transport n'émerge dans ce système. L'aéroport constitue un potentiel important mais il semble mieux associé à Bâle qui constitue le véritable centre du système, mais qui est extérieur au territoire. Enfin, la connectivité avec les réseaux allemands et suisses reste faible en dépit de leur proximité. Le réseau est donc faiblement hiérarchisé et structuré. La dimension routière est prédominante alors que le territoire présente des densités de population propices à l'utilisation de modes de transport collectifs. L'absence de nœud intermodal contribue à augmenter les risques de congestion.

Figure 2 : Le Haut-Rhin entre plusieurs influences métropolitaines



- 11 Les besoins en espaces sont déterminés par les usages (économie, habitat, loisirs, circulation, etc.) et ils tiennent compte du système de peuplement. Les dynamiques récentes se traduisent par le développement de zones d'usages mono-fonctionnelles : lotissements résidentiels, zones commerciales, zones d'activités, agriculture spécialisée. Le territoire haut-rhinois présente ainsi une faible lisibilité. Or, la densité du système de peuplement et la forte sensibilité accordée à la qualité des paysages se traduit par une augmentation des conflits d'usage. Un travail de conservation a été entrepris par la collectivité. Il porte tout d'abord sur la protection d'espaces fragiles sur le plan environnemental, mais l'importance et la dispersion des zones bloquent d'autant plus l'utilisation du foncier. Il cherche également à préserver le patrimoine identifié comme porteur de l'identité régionale (patrimoine rural, constructions urbaines antérieures au XX^e siècle). Dans le même temps, une partie de la mémoire du territoire est occultée. Un pan entier du patrimoine industriel (pourtant ancien et particulièrement diversifié) et du XX^e siècle en général est ainsi ignoré. Ceci se traduit par la survalorisation de nombreux espaces qui connaissent une forte fréquentation et au contraire le délaissement de certaines zones tant qu'elles ne présentent pas un intérêt économique immédiat.
- 12 L'étalement urbain qui touche à présent l'ensemble du territoire haut-rhinois révèle à la fois le poids croissant de pôles urbains extérieurs (Bâle, Strasbourg, Fribourg-en-Brigau) et a contrario le faible pouvoir de structuration des principales villes du département. Le Haut-Rhin semble présenter un faible degré de cohérence.

II. Un territoire en inertie

- 13 En 2001, l'étude du groupe RITMA a établi que les territoires de marge situés en bordure de systèmes complexes présentent un certain nombre de propriétés (Groupe de recherche RITMA, 2001). La dynamique interne de ces territoires dépend en grande

partie de la manière de structurer les forces exogènes qui ont tendance à déstructurer les forces de cohésion interne (Rolland-May, 2001). Le Haut-Rhin a-t-il les capacités de modifier sa structure ou bien doit-il subir son destin de territoire de marge ?

A. Un ensemble de représentations positives du territoire

- 14 Trois types de représentations dominent les discours des rapports et des entretiens avec les services du Conseil Général.
- 15 Il apparaît ainsi que le Haut-Rhin est un département riche. L'intérêt réside non dans le constat en soi, mais dans les causes attribuées à cette richesse : une main-d'œuvre qualifiée, la faiblesse des conflits sociaux, le dynamisme des PME ainsi que la diversité des activités industrielles. La richesse est le fruit du travail des habitants et des élus de ce territoire. Cette représentation est corroborée par un certain nombre d'indicateurs (les revenus par habitants, le montant des impôts, le faible endettement des collectivités, etc.).
- 16 L'idée de richesse est aussi véhiculée par les images d'opulence que traduit l'iconographie : les photos du vignoble représentant un village, dominé par une église et adossé à une colline entourée de vignes, ont été particulièrement diffusées. La création d'un paysage sans intervention mécanique correspond à une plénitude. L'homme abouti est porteur d'un particularisme régional. Le Projet Paysager Départemental (PPD) affirme que le paysage rural avait connu « son apogée au XVIII^e siècle » (p. 10) et la société d'alors est dépeinte comme un monde idéal (p. 11) (Conseil général du Haut-Rhin, 1993). Autrement dit, au lieu d'engager l'avenir, la préoccupation essentielle repose sur la nostalgie, celle d'un monde idéalisé et englouti (Conseil général du Haut-Rhin, 1991).
- 17 Il en résulte un imaginaire fondé sur un idéal d'équilibre (statique) qui est lui-même le résultat de la diversité. Celle-ci est visible dans l'industrie — à travers l'importance accordée aux PME alors que les grands établissements sont particulièrement nombreux (Eckert, 1996) — dans le réseau urbain qui comprend essentiellement des villes petites et moyennes, enfin dans les paysages ruraux et naturels. Le Haut-Rhin est sans démesure et sans excès, mais aussi sans pôle structurant. Il est lui-même composé de territoires multiples et divers. Cet ensemble est présenté comme une harmonie qu'il importe de conserver.
- 18 Une troisième figure s'impose : celle du carrefour. Elle repose sur le fait que le Haut-Rhin dispose de bonnes infrastructures, que la circulation y est aisée et que les voies Nord-Sud sont l'une des composantes de l'axe de circulation rhénan. Par ailleurs, le département est adossé à la dorsale européenne ; à l'image de l'Alsace entière, il est considéré comme un carrefour entre le monde germanique et le monde latin. La politique exogène de développement a élaboré des discours présentant l'Alsace comme une terre où se combinent harmonieusement les influences germaniques et françaises.
- 19 Au total, ce territoire ne présente pas de dysfonctionnement majeur, même si la puissance des pôles de Strasbourg et de Bâle est souvent évoquée. Celle-ci apparaît comme une ingérence, mais elle ne remet pas fondamentalement en cause le fonctionnement du territoire haut-rhinois. Ce bref portrait traduit une image positive où l'apport allogène semble occulté et où les changements globaux semblent n'avoir que peu de prise.

B. Le Conseil général et l'équilibre des territoires

- 20 Ancré dans les principes de la géographie vidalienne, le PPD de 1993 découpe le Haut-Rhin en 10 unités paysagères. « Naturelles » et rurales, les 7 premières rassemblent la Montagne vosgienne, le Vignoble, le Bas-Sundgau, le Jura alsacien & le Haut-Sundgau, la Plaine de l'Ill, la Hardt et le Ried. Le fait urbain structure le Bassin potassique, les débouchés de vallées, enfin les villes et leurs périphéries (Colmar, Mulhouse, Saint-Louis et les Trois Frontières). Un constat quasi clinique identifie les maux dont souffrent l'ensemble des paysages (le péril de l'urbanisation et la banalisation), propose une thérapie (le respect du passé rural) et des soignants (les mairies, soutenues par le Conseil général). Estimant que les périmètres des 5 SDAU¹ sont inadaptés, le Conseil général s'intéresse davantage à 15 bassins de vie. Plutôt réticent à cette idée, le rapport d'experts commandé à l'Université Louis Pasteur (ULP) (Conseil général du Haut-Rhin, 1991) souligne la complexité de la vie relationnelle et des flux migratoires ; il caractérise le Haut-Rhin comme « un espace de contacts où les flux sont fortement imbriqués ». L'ULP finit par proposer une carte d'une douzaine de bassins de vie, plus une quarantaine de communes à l'attribution improbable. Le thème fédérateur devient la lutte contre le gaspillage, la dégradation du paysage de l'espace, à mener sous la houlette du Conseil général ; les bassins de vie déclinent le problème localement. Le projet a été approuvé mais non appliqué.
- 21 En une dizaine d'années, les orientations de la prospective ont radicalement évolué. Au début des années 1990, la préoccupation essentielle consistait à lutter contre les agressions paysagères de la modernité et le délitement de « probables » solidarités traditionnelles. Après 2000, la métropolisation initiée par Bâle et Strasbourg ainsi que la mondialisation comme facteur d'épuisement du paradigme industriel révèle que le destin des paysages et des relations sociales est suspendu à l'adaptation aux contraintes extérieures.

C. La dualité entre vision technique / et vision stratégique

- 22 Au niveau de la gestion du territoire, les préoccupations techniques gênent considérablement l'émergence d'une dimension stratégique. Elles s'expriment à travers deux logiques.
- 23 La première logique répond à une nécessité d'efficacité face à la complexité croissante de la conduite du territoire. Il s'agit d'identifier les éléments qui structurent cet espace : la démographie, le social, l'économie, la circulation... Pour chacun d'entre eux, la collectivité définit des politiques en adéquation avec ses capacités financières. Mais chaque élément aura tendance à poursuivre des objectifs propres indépendamment des contraintes exprimées par les autres éléments. Ainsi, le système des transports routiers est confronté au problème de croissance des flux ; de nouveaux axes de circulation sont donc construits qui induisent inévitablement de nouveaux problèmes, comme la congestion, les nuisances, les conflits entre modes, etc. Le résultat est que la gestion par un découpage organisationnel du territoire engendre une forme d'inertie de la gouvernance. La continuité voire l'attentisme caractérise les politiques définies par la collectivité.

- 24 La seconde logique s'appuie sur la mise en perspective du territoire. Elle s'appuie sur une forme d'efficacité en terme de cohérence des politiques mises en œuvre. L'objectif est d'obtenir un consensus sur la représentation future du territoire afin d'élaborer des politiques volontaristes. Dans une approche fondée sur le développement durable, la croissance économique, la cohésion sociale et la qualité de la vie sont des problématiques intimement liées. Le fait d'agir sur un élément constitutif du Haut-Rhin aura des conséquences sur les autres aspects de la vie des habitants et des entreprises. Ainsi, un paysage agréable est aussi un agent de promotion économique, un tram-train est aussi une opportunité pour reconstruire la ville, la réintroduction du saumon est aussi un problème d'identité culturelle, la décision locale est aussi inscrite dans le champ de la construction européenne sinon de la mondialisation, et ainsi de suite.
- 25 L'efficacité en terme de gestion ne signifie pas pour autant efficacité. L'attentisme en terme de politique et la myopie quant à l'avenir du territoire trouvent parfois refuge dans une forme de consensus autour de la dimension technique des décisions prises, au détriment de la dimension stratégique. L'absence d'erreurs, de conflits voire de prises de risques financiers peut être le révélateur d'une routine. Celle-ci peut voir ses effets limités en période de développement du territoire mais générer une situation difficile en période de mutation du tissu économique.
- 26 Dans le monde d'aujourd'hui, la métropolisation engendre une structuration territoriale à partir des impulsions données par les grandes villes. Comme le Haut-Rhin ne dispose pas de métropole, que ses activités peinent à atteindre des tailles critiques et que les décisions sont prises en ordre dispersé, seule une stratégie volontariste intégrant une vision globale du territoire devrait compenser ce vide. Or, d'un point de vue institutionnel, seul le Conseil général et les villes pourront tenir ce rôle sur ce territoire, en raison de leurs capacités d'expertise et de leurs possibilités financières.

III. La transposition du développement endogène depuis les régions voisines

- 27 Au cours de l'histoire, les territoires ont connu des périodes de croissance et de déclin à de nombreuses reprises. Les facteurs du changement reposent en règle générale sur les possibilités de développement des échanges, les innovations technologiques et la stabilité politique. De par son ampleur et sa dynamique, la mutation actuelle se caractérise par une refonte des structures de la société et par une recomposition spatiale à une échelle mondiale. En outre, elle s'appuie sur une dynamique technologique sans précédent dans l'histoire. L'ensemble engendre une perte de repères qui véhicule des peurs et des mobilités accrues des populations mais également des erreurs de positionnement des territoires.

A. L'intégration aux dynamiques métropolitaines

- 28 En axant sa stratégie de développement sur l'accueil d'activités exogènes, le Haut-Rhin a progressivement réduit sa capacité à maîtriser son évolution. Un des effets de cette croissance exogène est la polarisation du tissu économique sur les activités de production. Dans une période de mutation d'une économie industrielle à une économie de la connaissance, cette orientation passée se traduit par un appauvrissement de la structuration économique et par une désertification des activités à forte valeur ajoutée

en amont et en aval du processus de production. Face à ce constat, le risque pour ce territoire est de renouveler son erreur de positionnement en concentrant ses efforts sur un « salut » venant de l'extérieur (par exemple, le développement de l'activité touristique) ou du passé (la surreprésentation d'un terroir idéalisé). Le chemin insidieux qui conduit un territoire à ne plus percevoir son potentiel repose parfois plus sur une accoutumance que sur une réalité. Il est certain que l'amorce d'un développement endogène dans la configuration actuelle n'est pas aisée : absence de pôle de compétence dans un schéma d'économie de la connaissance, métropolisation polarisations insuffisantes, pouvoir dilué, absorption des actifs et de leurs compétences par les centres de développement voisins (Bâle, Strasbourg...), multiplication et conflit des images véhiculées (terroir, industrie automobile, carrefour...). Cette liste n'est pas exhaustive, elle illustre les enjeux à venir pour surmonter ces handicaps.

- 29 L'analyse conduite par le groupe de recherche repose en partie sur le différentiel de croissance endogène entre ce territoire et ses voisins. Le positionnement géographique du Haut-Rhin couplé à la proximité d'une métropole internationale (Bâle) doit graduellement conduire à une stratégie d'intégration. L'idée est simple : la mutation insuffisante de ce territoire doit être amorcée par la transposition du développement endogène des zones frontalières. La dynamique d'évolution du Haut-Rhin doit se construire en cohérence avec celle de ses voisins. En d'autres termes, la disparition de la frontière avec l'Allemagne et l'expansion de l'agglomération de Bâle doivent conduire à une restructuration du territoire intégrant ce nouveau schéma. Le Haut-Rhin est un élément d'un territoire en mouvement sous l'impulsion de l'économie et du politique. L'articulation de ce sous-espace dans son nouvel espace est indispensable à son développement futur.

B. Des conditions nécessaires mais non suffisantes

- 30 Deux axes essentiels constituent la stratégie d'intégration : la restructuration du territoire et la construction d'une ambition.
- 31 L'objectif peut être résumé par une volonté de positionner le territoire à différentes échelles (notion de connexité) et de créer des synergies (concept de complémentarité). La connexité consiste à créer les conditions d'une offre performante en termes de mobilités, de transports et de vie relationnelle. Les carrefours sont des lieux de brassage, de métissage et d'innovation, mais leur efficacité passe par une hiérarchisation (des nœuds, des axes, du réseau). La ville la plus grande doit être accessible directement sur le lointain et devrait jouer un rôle moteur. Elle éclate les flux de toute nature sur les pôles secondaires, voire sur des pôles de petite taille qui joueront un rôle structurant sur des espaces modestes. Seule Mulhouse est en possibilité de jouer ce rôle. L'axe stratégique de la complémentarité repose sur une notion de représentation « entière » du territoire. Elle consiste à créer le plus de synergies possibles entre les éléments dans la perspective de rendre au territoire sa dimension globale et évolutive. Au niveau de la gouvernance, la complémentarité se définit comme une politique volontariste de renforcement des synergies entre les différents acteurs institutionnels, politiques et économiques. Il faut confronter une approche par champ de compétence (social, économie, transports...) à une approche par objectifs transversaux, par projets. La même logique peut s'appliquer au niveau des champs de compétences au sein du territoire. La proximité des activités économiques,

culturelles, publiques n'induit pas pour autant une information parfaite des différents domaines de compétences. L'objectif est d'accroître, par des politiques incitatives et volontaristes, les synergies entre les champs de compétences identifiés. Le développement de synergies entre les acteurs (entreprises, universités, formations, institutions administratives et politiques...) et les secteurs (exemples : textile, médecine, technologie de l'information...) devrait éviter un déclin des savoirs lié à une disparition inéluctable des modes de production industriels. Le maintien des savoirs opérationnels et des champs de compétences est la seule issue pour maintenir un niveau d'activité endogène sur ce territoire.

- 32 L'image et l'innovation sont les axes stratégiques qui viennent compléter le positionnement de ce territoire dans une économie en mutation et un environnement frontalier en recomposition. L'image est une articulation de l'évolution du territoire qui doit être lisible à la fois par ses habitants et par le monde extérieur en opérant des choix audacieux. Cet axe stratégique se décline en trois dimensions : la modernité, la mémoire et la citoyenneté. Pour être bien appréhendée, la modernité doit pouvoir se poser sur les bases consolidées du passé. Il s'agit d'articuler la culture locale avec la mondialisation. La culture alsacienne peut-elle susciter l'émergence de niches de marché ? La culture du Haut-Rhin peut-elle intégrer des marqueurs d'identité venus d'ailleurs ? Comment articuler une mémoire complexe et parfois douloureuse avec les orientations futures ? Il s'agit d'articuler la culture locale avec la mondialisation en alliant les traditions à des conceptions de la modernité, en intégrant toutes les composantes de la mémoire et du patrimoine et en suscitant une identité locale plurielle intégrant la dimension transfrontalière et les apports allogènes. L'innovation s'inscrit dans une ambition forte en terme de qualité de vie en articulation en élaborant une représentation locale du développement durable avec le développement économique et la cohésion sociale. Plus précisément, l'innovation se décline ici en trois dimensions : elle vise à faire émerger une nouvelle urbanité (formes urbaines conciliant densité, mixité et proximité des aménités), à créer un cadre territorial de développement intégrant toutes les dimensions économiques, sociales, culturelles et environnementales et à promouvoir les initiatives en matière d'éducation. Ces trois dimensions possèdent chacune des images contradictoires : elles sont floues, dégradées, voire décriées alors qu'elles constituent chacune des composantes indispensables au fonctionnement de nos sociétés. Une véritable réappropriation des trois dimensions s'impose par les populations en vue d'une réconciliation avec leur territoire.

Conclusion

- 33 Malgré son appartenance à la dorsale européenne, le Haut-Rhin souffre d'une vision traditionnelle qui intègre mal les composantes de la modernité. Or, les territoires sont aujourd'hui en recomposition très rapide, autant dans leur structure économique que dans leurs réalités institutionnelles. La posture routinière traditionnelle du Haut-Rhin n'en apparaît que davantage. Il est admis que l'investisseur « étranger » viendra toujours « profiter » des avantages d'une région survalorisée dans les mentalités. Hier, c'étaient les industries, venues en voisines ou bien en voyageuses au long cours ; aujourd'hui et demain, ce seront les touristes !
- 34 L'absence de métropole conduit à une dilution du Haut-Rhin sur des micro-territoires de marge : apparemment autonomes (les bassins de vie), ils sont en fait très dépendants

de l'extérieur. L'émergence tardive des communautés d'agglomération de Mulhouse et de Colmar souligne les difficultés des principales villes pour structurer le Haut-Rhin. Ses perspectives peuvent se décliner de deux manières :

- Dans un scénario au fil de l'eau, le Haut-Rhin reste et deviendra de plus en plus un espace que les métropoles voisines vont considérer comme une périphérie plus ou moins utile (comme réservoir de main-d'œuvre ou encore comme espace récréatif). Le risque est alors de devenir un angle mort.
- En élaborant une stratégie volontaire d'intégration, le territoire peut se reconstruire autour de ses pôles urbains et susciter un développement endogène. Ses villes elles-mêmes devront se structurer en réseau dans un cadre interrégional (Alsace et Franche-Comté) et transfrontalier (Suisse et Allemagne). Cette démarche comporte une part d'incertitude et prendra du temps. Elle nécessite d'inscrire une politique continue dans le long terme.

BIBLIOGRAPHIE

- ADA (1997). — *L'Alsace : une vocation internationale*, brochure, 8 p.
- BANQUE DE FRANCE (2001). — *Tendances régionales. Les entreprises à capitaux étrangers en Alsace en 1999*, Strasbourg, Banque de France, 58 p.
- BURETH A., COHEN G., WOESSNER R. (2001). — *Mesure de l'impact des transports routiers sur le développement économique d'une zone transfrontalière*, PREDIT (Programme Interministériel de Recherche et d'Innovation dans les Transports Terrestres), Ministère des Transports, Mulhouse, FSSESJ, 110 p.
- BUXEDA C. (1999). — « Évolution et diffusion spatiale du travail frontalier en Alsace (1968-1999) », *Cybergeo*, revue de géographie en ligne, article n° 245, 15 p.
- CARRIÈRE J.-P., MATHIS PH., dir. (1995). — *L'aménagement face au défi de l'environnement*, Poitiers, ADICUEER, 312 p.
- COHENDET P., LEDOUX M. (1990). — *L'Alsace, une région industrielle différente ?* Paris, Réalités Industrielles, Annales des Mines.
- COMMISSION EUROPÉENNE (1999). — *Schéma de développement de l'espace communautaire*, Bruxelles, 124 p.
- CONSEIL GÉNÉRAL DU HAUT-RHIN (1993). — *PAD, Projet d'aménagement départemental, & PPD, Projet paysager départemental*, Conseil général, 82 p.
- CONSEIL GÉNÉRAL DU HAUT-RHIN (1993). — *Projet d'aménagement départemental, États généraux de l'aménagement de l'espace et des paysages haut-rhinois*, 45 p. ; Conseil général du Haut-Rhin, 1993, *Projet paysager départemental, États généraux de l'aménagement de l'espace et des paysages haut-rhinois*, 80 p.
- CONSEIL GÉNÉRAL DU HAUT-RHIN, PIERMAY J.-L., dir. (1991). — *Définition et délimitation des bassins de vie dans le Haut-Rhin*, Université Louis Pasteur URA D902, 3 tomes.
- CONSEIL GÉNÉRAL DU HAUT-RHIN, COHEN G., REITEL B., WOESSNER R., dir. (2002). — *Prospective d'aménagement du territoire haut-rhinois*, Colmar, Direction générale des services, 112 p.

- ECKERT D. (1996). — *Évaluation et prospective des territoires*, Paris, La documentation française, 255 p.
- GRUPE DE RECHERCHE RITMA, HÉRAUD J.-A., NONN H., dir. (2001). — *Regards croisés sur les territoires de marge(s)*, Maison des Sciences de l'Homme de Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 239 p.
- GUIGOU J.-L. (2001). — *Aménager la France en 2020. Mettre les territoires en mouvement*, Paris, la documentation française, 87 p.
- HAU M., VOGLER B. (1997). — *Histoire économique de l'Alsace*, Strasbourg, éd. De la Nuée Bleue, 430 p.
- INSEE (1986). — *Documents pour l'Alsace n° 6*, Strasbourg.
- JUILLARD É. (1968). — *L'Europe rhénane*, Paris, Armand Colin, 293 p.
- JUILLARD É. (1976). — *Espaces et régions en Europe occidentale*, Paris, CNRS, 132 p.
- KLEINSCHMAGER R. (1998). — « L'Alsace entre développement et dépendance », *Regio Basiliensis* n° 3, p. 3-6.
- NONN H. (1999). — *Villes et aménagement régional en Alsace*, Paris, La Documentation française, 246 p.
- NONN H., HÉRAUD J.-A. et al. (1995). — *Les économies industrielles en France de l'Est*, Presses Universitaires de Strasbourg, 305 p.
- REITEL B. (2002). — « La frontière nationale comme enjeu de la recomposition territoriale dans l'Union Européenne : les réseaux de circulation dans l'agglomération trinationale de Bâle », *Mosella*, tome XXVI, n° 3-4, actes du colloque Réseaux et territoires 2000+. Recomposition des territoires, pp. 259-270.
- REITEL B. (1998). — « Stratégies urbaines et dimension territoriale : le cas des trois principaux pôles d'Alsace », *Regio Basiliensis*, n° 3, p. 17-24.
- ROLLAND-MAY C. (2001). — *Périphéries, bordures, marges territoriales : sous les mots, les concepts*. In : RITMA, *Regards croisés sur les territoires de marge(s)*, Maison des Sciences de l'Homme de Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 239 p.
- WOESSNER R. (2000). — *Mythe et réalité de l'espace Rhin-Rhône : la dynamique industrielle comme facteur de recomposition territoriale*, Besançon, Presses Universitaires Franc-comtoises, 360 p.
- WOESSNER R. (1998). — « Le développement industriel du Haut-Rhin », *Regio Basiliensis*, n° 3, p. 35-41.

NOTES

1. Schémas Directeurs d'Aménagement et d'Urbanisme. Ces schémas ont été réalisés sous l'impulsion de l'État entre 1973 et 1978.

RÉSUMÉS

Depuis la décentralisation, les territoires (région, départements, villes), confrontés à de nouveaux impératifs de gestion, cherchent à mieux se connaître et à définir des cadres d'orientations pour assurer la cohérence de leurs actions. Le département du Haut-Rhin s'est engagé dans une première réflexion en 1991 et dans une seconde à partir de 2002.

L'état des lieux réalisé montre une situation en trompe-l'œil. Le territoire fait partie de la dorsale européenne, c'est-à-dire parmi les zones urbanisées et riches du continent. Les représentations sont le reflet de cette appartenance et véhiculent des images d'aisance et d'équilibre. La réalité est cependant plus contrastée : le territoire est spécialisé dans la production, mais sans qu'un véritable pôle de compétence n'émerge ; le riche passé industriel est occulté au profit d'une image de ruralité ; la périurbanisation a gagné l'ensemble du territoire qui de fait est peu structuré par ses principales villes. Le département du Haut-Rhin est entré dans une logique de dépendance : les Métropoles voisines Strasbourg, Bâle et Fribourg en Brisgau y exercent une influence croissante.

Pour répondre aux enjeux, une prospective composée d'orientations stratégiques a été proposée. L'objectif général consiste à intégrer le département dans son ensemble aux territoires voisins afin de recréer une dynamique endogène.

Since decentralisation, territories (region, departments, cities), faced with new management imperatives, are seeking a better knowledge of themselves and to define organisational frameworks in order to ensure the coherence of their actions. The Department of Haut-Rhin conducted its first analysis in 1991 and a second from 2002.

The analysis revealed some contradictions. The territory belongs to the European megalopolis, that is amongst the urbanized and rich areas of the continent. Its features are the reflection of this membership and convey images of affluence and balance. The reality, however, is more contrasting: the territory is specialised in production, but no real centre of competence is emerging; the rich industrial past is overshadowed in favour of a rural image. Urban sprawl is extending to the entire territory and little structure is being provided by its principal cities. The Department of Haut-Rhin has become dependent: neighbouring metropolises of Strasbourg, Basle and Freiburg im Breisgau exercise a growing influence.

In order to respond to the different possibilities several strategies have been proposed. The main objective is to integrate the Department with neighbouring territories in order to recreate an endogenous dynamic.

Die Dezentralisierung übte neue Zwänge auf die Gebietskörperschaften aus, die sich seither bemühen, sich besser zu kennen. Sie haben Orientierungsrahmen bestimmt, um ihren Aktivitäten mehr Zusammenhang zu verschaffen. Das Département Haut-Rhin hat eine erste Untersuchung 1991 und eine zweite 2002 angefangen. Die Ergebnisse enthüllen ein trügerisches Gesamtbild. Das Gebiet gehört zur europäischen Megalopolis, das heisst zu den reichen und verstärkten Zonen des Kontinents. Die Darstellung ist das Spiegelbild dieser Zusammengehörigkeit und weist Gleichgewicht und Wohlstand auf. Die Wirklichkeit ist jedoch kontrastierter : das Gebiet hat sich auf Produktion spezialisiert, aber ohne einen richtigen Kompetenzbereich zu entwickeln. Die reiche industrielle Vergangenheit wird verborgen, aber das Landleben erscheint in günstigem Licht. Die Suburbanisierung hat sich über das ganze Gebiet ausgebreitet und die Hauptstädte strukturieren es deshalb zu wenig. Das Département Haut-Rhin ist eine Abhängigkeitslogik eingegangen : die Nachbarmetropolen Strasbourg, Basel und Freiburg im Breisgau üben dort einen zunehmenden Einfluss aus. Um neue Ziele festzusetzen, wurden neue

strategische Orientierungen vorgeschlagen. Der Hauptgedanke wäre, das Département ganz in die Nachbargebiete einzufügen, damit eine Dynamik von Innen entsteht.

INDEX

Mots-clés : développement économique, gouvernance territoriale, périurbanisation, représentation

Schlüsselwörter : Governance, Suburbanisierung, Vorstellung, wirtschaftliche Entwicklung

Keywords : economic development, governance, representation, urban sprawl

AUTEURS

GÉRALD COHEN

Maître de conférences de gestion LIO, Université de Haute-Alsace, 12 rue des Frères-Lumière,
68093 Mulhouse Cedex, gerald.cohen@uha.fr

BERNARD REITEL

Maître de conférences de géographie, CRESAT – FLSH, Université de Haute-Alsace, 10 rue des
Frères-Lumière, 68093 Mulhouse Cedex, bernard.reitel@uha.fr

RAYMOND WOESSNER

Maître de conférences de géographie, IUFM d'Alsace, CRESAT – FLSH, Université de Haute-Alsace,
10 rue des Frères-Lumière, 68093, Mulhouse Cedex, woessner_raymond@yahoo.fr